

DDTM/DML/SAMEL/DIR
22 AOUT 2018
COURRIER ARRIVÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

26/08/19
Vassil
Vassil

Lorient, le 31 JUIN 2019

Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation mer et littoral (DML)
Service aménagement mer et littoral (SAMEL)
Unité Lorient littoral
1, Bd Adolphe Pierre
Affaire suivie par : laurent Pelletier
Tél. : 02 97 64 85 98
Courriel : laurent.pelletier@morbihan.gouv.fr

Le chef de service aménagement mer et littoral
à
Monsieur le commandant de la zone maritime Atlantique
BRCM de Brest
CECLANT
CC46
29250 BREST CEDEX 9

0-23777-2019

CECLANT/PREMAR ATLANT.
07 AOUT 2019
EX dont a PJ
ATTRIBUTAIRE : OPS

Objet : Belle-Ile en Mer
Création d'une zone de mouillages et d'équipements légers
Occupation du Domaine Public Maritime
PJ : 1 dossier de demande

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le dossier réalisé par la communauté de communes de Belle-Ile en Mer et présenté par les communes de Bangor, Le Palais, Locmaria et Sauzon relatif à la demande de création d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sur le littoral de ces communes. Au terme de l'instruction administrative, chaque commune sera titulaire du titre d'occupation pour la ZMEL située son littoral.

Les communes pourront avec l'accord du préfet, confier à un tiers la gestion de tout ou en partie de la ZMEL suivant les dispositions de l'article R 2124-53 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).

Conformément à l'article R2124-56 du Code général de la propriété des personnes publiques, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis en tant qu'autorité militaire.

Le chef de service aménagement mer et littoral

Vassilis SPYRATOS

AVIS CONFORME du COMMANDANT de la ZONE MARITIME ATLANTIQUE

- AVIS FAVORABLE
- AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES
- AVIS DEFAVORABLE

RESERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

Fait à Brest, le 12/08/19
Le commandant de la zone maritime Atlantique,
Pour le commandant de la zone maritime Atlantique et par délégation,
le capitaine de vaisseau Arnaud PROUST, Elu
adjoint au commandant de la zone maritime atlantique,

Adresse postale : 88 avenue de la Perrière – CS 92143 – 56321 LORIENT cedex

Courriel : ddtm-dml@morbihan.gouv.fr Standard : 02 97 37 16 22

Accueil : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30 – fermée le mercredi après-midi

